

DEPARTEMENT DU CALVADOS
MAIRIE DE
FEUGUEROLLES BULLY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 16 DECEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le jeudi seize décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE BARRON Gérard, Maire.

Présents : LE BARRON Gérard, ROBILLARD Franck, LALLOUET Patrick, IMBEAUD Isabelle, DUHAMEL Pascal, PAQUET Jean-Pierre, LE ROUX Sylviane, MANOURY Yolande, DURAND Jean-Paul, CHAPRON Gaëtan, ARMAND Gilles, DUREL Benoît, CATTANEO Brigitte.

Procurations : de Mr MONCEL Michel à Mr PAQUET Jean-Pierre

Absents : Mme LORGERIE Nelly

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Mr Paquet est nommé secrétaire de séance.

Délibération 60/2010 : Compte rendu de la commission « appel d'offres » suite à l'appel d'offres pour l'extension de la cantine/création salle polyvalente et choix des entreprises

Il est exposé que 67 candidatures ont été reçues pour 14 lots.

Mr Duhamel rappelle les critères d'attribution :

- 30 % pour la valeur technique
- 45 % pour le prix de la prestation
- 20 % pour le délai d'exécution
- 5 % pour la démarche environnementale

La commission propose à l'assemblée de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 V.R.D : Société Hellouin pour un montant de 61 026.53 € H.T
- Lot 2 Gros Œuvre : Entreprise Lauvergnat pour un montant de 236 158.44 € H.T
- Lot 3 Charpente bardage : SAS Bruno pour un montant de 58 216.50 € H.T
- Lot 4 Couverture : Marie Toit pour un montant de 93 711.62 € H.T
- Lot 5 Menuiseries extérieures : Guérin Daniel pour un montant de 66 054 € H.T
- Lot 6 Serrurerie : S.N.M pour un montant de 6 767.00 € H.T
- Lot 7 Menuiseries intérieures : Leluan Map pour un montant de 50 072.57 € H.T
- Lot 8 Plafonds suspendus : Quali Profil pour un montant de 45 217.87 € H.T
- Lot 9 Cloisons doublage : SNER pour un montant de 49 911.29 € H.T
- Lot 10 Carrelage faïence : CRLC pour un montant de 38 044.30 € H.T
- Lot 11 Peinture : Gilson SAS pour un montant de 20 990.50 € H.T
- Lot 12 Electricité : CANDELE pour un montant de 63 727.13 € H.T
- Lot 13 Plomberie Chauffage : Ets Courtin pour un montant de 170 408.82 € H.T
- Lot 14 Flocage : Paris Protection Incendie pour un montant de 4 731.00 € H.T

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De retenir les entreprises citées ci-dessus.

Délibération 61/2010 : Créance irrécouvrable suite impayés cantine :

Mr Le Maire expose qu'une demande d'admission en non valeur a été transmise par Mr Le Trésorier Principal de Caen Ouest. Celle-ci concerne des impayés de repas de cantine pour les années 2005 à 2009 pour un montant de 1 711.77 €.

Considérant l'irrécouvrabilité de cette somme, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

- D'inscrire la somme de 1 711.77 € au compte 654 « pertes sur créances irrécouvrables ».

Délibération 62/2010 : Augmentation de l'encaisse de la régie cantine :

Compte tenu de l'importance de l'encaisse de la régie cantine, il est proposé de porter le montant des encaissements de la régie cantine à 10 000 € au lieu de 7 600 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte.

Délibération 63/2010 : Annulation de la délibération 42/2007

Il est proposé à l'assemblée d'annuler la délibération 42/2007 qui mentionne que le Comité Omnisports de Feuguerolles Bully (C.O.F.B) verse une participation de 450 € à la commune pour l'utilisation des courts de tennis extérieurs compte tenu de l'état des courts et ce à partir de l'année 2010.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte.

Délibération 64/2010 : Proposition d'un tarif supplémentaire pour les repas de cantine :

Il est rappelé que des enfants mangent ponctuellement à la cantine sans y être inscrits et sans que les familles préviennent le service de la cantine.

Par conséquent, il est décidé qu'il pourra être appliqué un tarif majoré.

Projets trottoirs ancienne école de Bully :

3 hypothèses sont envisageables et seront étudiées et chiffrées.

- Hypothèse 1 : raboutage du mur sur 1.20 m
- Hypothèse 2 : travailler sur la voirie
- Hypothèse 3 : démolition du bâtiment longeant le trottoir. Hypothèse la plus plausible.

Compte rendu de la commission « cadre de vie » :

- Décorations de Noël : implantation de 65 sapins sur la commune
- 2 déclarations d'achèvement de travaux ont été étudiées
- Projet d'aménagement du parc : commencer par un état des lieux. Il sera proposé de faire un nettoyage le 15 janvier.
- Projet d'aménagement Traverse de Bully : proposition du projet en réunion de la commission « cadre de vie » vers la mi février.
- Projet de plantations & sécurisation au lotissement « le Moulin à Voide » : plusieurs paysagistes ont été consultés. Les devis sont en attente.
- Travaux de voirie en 2011 : Rue de l'Eglise – Chemin des Douets – Rue du Bosq
- Concernant les trottoirs Route de Vieux, la réfection sera effectuée après le changement des canalisations d'eau potable.
- Réactivation du plan neige : traitement des endroits stratégiques de la commune avec utilisation d'un nouveau sel.
- Trottoirs Route de St André : il faudra veiller à bordurer les trottoirs jusqu'aux nouvelles habitations.

Questions diverses :

Concernant le balayage de la voirie, Mr Paquet a fait plusieurs demandes de vie. L'entreprise la plus intéressante est l'entreprise Voirie Service à Colombelles qui propose une prestation annuelle au prix de 1 638 € HT pour 6 passages.

Mr Duhamel dresse la liste de toutes les dégradations commises sur le patrimoine communal sur l'année 2010. Elles sont en forte progression. Mr Le Maire rappelle que ces dégradations

considérées comme du vandalisme ne sont pas prises par les compagnies d'assurance et que par conséquent la réfection , la réparation sont à la charge de la commune. La liste va être adressée à la gendarmerie d'Evrecy. Celle-ci va être sollicitée pour des interventions régulières sur la commune.

La séance est levée à 22h40.